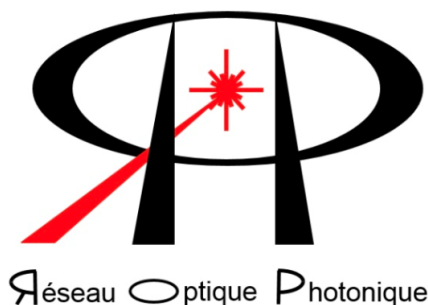




CHARTE DU RESEAU OPTIQUE ET PHOTONIQUE (ROP)

MAJ janvier 2023



Résumé

Ce document établit les règles de fonctionnement du réseau ROP, que ce soit ses actions, son comité de pilotage, ou sa liste de diffusion.

Cette charte a pour but d'expliciter l'objet, les missions et le périmètre du réseau Optique et Photonique (ROP), tout en décrivant ses modalités de fonctionnement.

Ce réseau est accueilli et coordonné par la Plateforme des Réseaux de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires du CNRS (MITI) et répond aux engagements de la « Charte relative aux réseaux de la plateforme des réseaux de la mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires » <https://miti.cnrs.fr/wp-content/uploads/2021/02/Charte-Reseaux-MITI-2021.pdf>

Ce texte permet de préciser les points spécifiques au ROP et a été établi par le comité de pilotage suite aux échanges avec ses membres depuis sa création en 2002, tenant compte de son évolution jusqu'à nos jours.

Article 1 : Objectifs du Réseau Optique et Photonique

A sa création, les objectifs du ROP (avril 2002) concernaient la technologie et les métiers liés à l'élaboration et à la caractérisation de composants optiques ainsi que tout autre domaine où les techniques de fabrications optiques apportent des solutions novatrices. C'est en 2005, que le réseau ROP s'est étendu à d'autres thématiques de l'optique et de la photonique, pour devenir le Réseau Optique et Photonique du CNRS.

Le réseau a pour vocation à réunir d'une part, le plus largement possible des opticiens opérant dans les laboratoires du CNRS, des Universités, des autres établissements publics (INRA, INSERM, CEA, ONERA, CNES...) et, d'autre part, d'aborder les tendances et les évolutions récentes de chacun des thèmes traités (élargit en 2005 à la photonique) pour :

- Recenser les différents outils, méthodes et savoir-faire
- Organiser la communication entre les participants
- Favoriser les relations interdisciplinaires
- Mutualiser les expériences acquises (outils, méthodes, organisations et compétences)
- Concevoir, rédiger et publier des documents technologiques
- Connaître l'état de l'art et effectuer une veille technologique
- Initier et organiser des écoles, ateliers ou journées thématiques, sur les techniques, les utilisations, les applications liées aux différents thèmes du réseau.
- Sauvegarder le savoir-faire, la transmission des connaissances, l'élargissement des compétences technologiques et le développement de techniques nouvelles

Article 2 : Structure et fonctionnement du réseau

Ses membres

Le public visé concerne principalement les acteurs de la recherche (chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants) de toutes les disciplines qui sont appelées à concevoir, élaborer, mettre en œuvre des dispositifs optiques destinés à la recherche scientifique.

Toute personne issue des laboratoires du CNRS, des Universités, des autres établissements publics (INRA, INSERM, CEA, ONERA, CNES...), ou des structures de recherches privées. Le comité de pilotage se donne le droit d'accepter comme membre des personnes travaillant dans le milieu industriel de la photonique ou des personnes retraitées (par exemple : des anciens adhérents actifs sur la liste, issus des organismes de recherche).

Cette adhésion est gratuite et se fait par inscription sur le site internet du réseau <https://rop.cnrs.fr/> en cliquant sur l'icône « liste de diffusion : s'abonner » en bas de la page d'accueil. Suite à cela le gestionnaire de la liste lui fera parvenir un questionnaire l'engageant à respecter les règles déontologiques et netiquette fixées par le comité de pilotage.

Chaque adhérent peut alors échanger et participer, dans le respect des règles de bienséance et de courtoisie, aux discussions se faisant sur le forum de la liste de diffusion. Tout comportement ne respectant pas les règles précédemment évoquées peut entraîner une radiation immédiate des listes de diffusion.

Le Français y est la langue privilégiée.

Les adhérents restent inscrits tant qu'ils n'ont pas émis le souhait de se désinscrire, ou tant que leur adresse mail reste active (les adresses mails sont exclusivement professionnelles).

Son comité de pilotage

Comme tout réseau de la plateforme de la MITI, le ROP est animé par Comité de Pilotage, ou Copil.

Le Copil a pour rôle et missions d'organiser la vie du réseau, de créer la dynamique au sein de la communauté du réseau et de s'assurer du maintien de celle-ci.

Le Copil du ROP est composé d'une dizaine de membres. Ce nombre pourra être amené à être modifié en fonction des évolutions du réseau.

Parmi ces membres, le comité désigne un bureau, interlocuteur direct de la MITI composé d'au plus 3 membres :

- Un coordinateur principal du réseau
- Un correspondant budget
- Un référent formation

Les différentes missions et fonctions d'animation du Copil sont partagées entre ses membres. Celles-ci regroupent :

- La coordination principale
- La gestion du budget
- Les actions nationales de formation (ANF)
- La gestion des appels à projets (AAP)
- Le soutien à des événements de formation (Journées Thématiques)
- La communication par la gestion des différentes listes de diffusion
- L'articulation avec les réseaux régionaux
- La gestion des groupes de travail

Le Copil a ainsi en charge :

- Les propositions d'actions (ANF ou autres) (1 fois par an) ainsi que leur mise en œuvre ;
- Le budget du réseau : demande annuelle et gestion ;
- La rédaction de la fiche annuelle d'activité ;
- L'élaboration du projet du réseau (1 fois tous les 4 ans, révisable tous les ans) et sa mise en œuvre.
- Le développement et la gestion des outils d'animation tels que des listes de diffusions et un site internet.
- La gestion de l'interface avec les autres réseaux de la MITI et/ou communautés proches.

Composition du comité de pilotage

La durée du mandat des membres du comité d'animation est de 4 ans renouvelable 1 fois.

Afin d'assurer une bonne transmission des informations et d'assurer une continuité et un suivi de la dynamique et des projets engagés, les membres du Copil sont renouvelés par rotation annuelle et par « tiers » de l'effectif.

Nomination des membres du copil

Les membres du Copil sont proposés sur la base du volontariat,

- Suite à un appel à candidature à l'ensemble de la communauté des membres du réseau,
- Ou sur proposition par un des membres du Copil

Ils sont ensuite désignés par les membres du Copil.

Le coordinateur principal est proposé sur la base du volontariat et désigné par les membres du Copil.

Article 3 : Organes de communication

Un site web :

Tout adhérent peut être informé des actions en cours en se connectant sur le site internet du réseau :

<https://rop.cnrs.fr/>

Deux listes de diffusion :

Toute personne désireuse de publier sur la liste de diffusion générale ROP peut envoyer ses messages à l'adresse suivante :

rop-mi@services.cnrs.fr

Si cette personne est adhérente, son message sera directement publié, si elle ne l'est pas, son message sera modéré par les modérateurs du comité de pilotage (3 membres du copil)

Cette liste n'est pas destinée à être utilisée à des fins commerciales, les publicités ne sont pas autorisées ; il s'agit d'un site permettant de communiquer avec plus de 600 collègues opticiens sur des sujets techniques, technologiques, scientifiques en lien direct avec la photonique. Des propositions d'emplois ou de stages peuvent y être déposés si elles sont liées à la photonique.

Il existe une seconde liste destinée aux utilisateurs de programmes de simulation optique (Zemax, code V), afin de poser des questions plus pointues sur l'utilisation de ses logiciels et leurs données associées :

rop-gt-outils@services.cnrs.fr

Pour y accéder, il faut être inscrit sur la liste de diffusion ROP générale et préciser que l'on désire également recevoir les messages de la liste outils communs. L'inscription sur cette liste se fait sur le site également.

Un comité de pilotage accessible :

Pour toute demande auprès du comité de pilotage, les membres du réseau ou personnes intéressées par le réseau peuvent adresser leurs requêtes à l'adresse :

rop-contact@services.cnrs.fr